



Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement

Distr. générale
19 octobre 2021
Français
Original : anglais

Quinzième session

La Barbade (en ligne)

3-7 octobre 2021

Table ronde ministérielle : Exploiter les technologies d'avant-garde pour une prospérité partagée

Quinzième session de la Conférence

Résumé établi par le secrétariat de la CNUCED

1. Cette table ronde portait sur les questions clefs suivantes : premièrement, le fort potentiel qu'une rapide évolution technologique offre pour le développement durable, en dépit de sujets de préoccupation importants et variés concernant notamment l'emploi, l'emprise sur le marché et les nouvelles fractures technologiques ; deuxièmement, l'importance que revêt l'instauration de partenariats entre les pouvoirs publics, le secteur privé, les milieux universitaires, la société civile et les autres parties prenantes dans les systèmes nationaux d'innovation et l'écosystème requis pour que la science, la technologie et l'innovation étayent le développement durable ; troisièmement, les avantages d'un renforcement de la collaboration internationale, en vue de combler les fossés numériques, de réduire les écarts technologiques entre les pays, de prendre en compte les questions éthiques et d'élaborer des cadres normatifs pour guider le développement équitable, transparent et responsable des technologies d'avant-garde.
2. Les personnalités ci-après ont participé à la table ronde : le Ministre de l'enseignement supérieur, de la recherche, de la science et de la technologie du Botswana ; le Ministre du commerce du Cambodge ; le Ministre de l'enseignement supérieur, de la science et de la technologie de la République dominicaine ; l'une des « championnes » de l'initiative eTrade for Women, du Rwanda ; et la Secrétaire générale adjointe de la CNUCED.
3. Dans sa déclaration liminaire, la Secrétaire générale adjointe de la CNUCED a fait observer que la table ronde contribuerait à créer une vision commune du rôle qui incombe aux politiques publiques pour que la transformation numérique apporte des changements économiques et des résultats en matière de développement qui ne laissent personne de côté. Dans le contexte de la pandémie, elle a recommandé que les débats prennent en compte les orientations et les messages politiques qui devraient ressortir de la quinzième session de la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement en vue d'exploiter les nouvelles technologies et les données de manière à contribuer à la reprise économique et au développement durable et à réduire les inégalités.
4. Au cours du débat, tous les intervenants se sont déclarés préoccupés par l'accentuation des inégalités résultant de la pandémie. Ils ont notamment évoqué l'accès inégal aux services numériques, aux vaccins et aux traitements, compte tenu de la domination exercée par les pays développés. Un intervenant a souligné que, si ces tendances se poursuivaient, la fracture numérique et les inégalités ne cesseraient de s'accroître, creusant encore davantage le fossé entre les nations.



5. Quelques intervenants ont présenté l'expérience acquise et les efforts déployés au niveau national pour faire en sorte que la transformation numérique débouche sur un développement durable, en mentionnant par exemple le cadre pour l'économie numérique et la politique sociale 2021-2035 du Cambodge et le programme numérique à l'horizon 2030 de la République dominicaine.

6. Tous les intervenants ont souligné l'importance des partenariats dans l'élaboration et la mise en œuvre de politiques scientifiques, technologiques et relatives à l'innovation. L'un d'eux a fait remarquer à cet égard que si les gouvernements avaient beaucoup à gagner au niveau national en collaborant avec les entreprises et la société civile, c'est au niveau international que des partenariats durables pouvaient être établis par le biais de divers mécanismes et organes internationaux, dont la Commission de la science et de la technique au service du développement de l'ONU. Un autre intervenant a déclaré qu'il fallait renforcer les capacités scientifiques, technologiques et d'innovation dans les pays en développement. Quelques participants se sont félicités du soutien apporté par la CNUCED dans des domaines tels que le droit du commerce électronique, ainsi que dans le cadre des examens de la politique de la science, de la technologie et de l'innovation, qui avaient servi de base aux cadres directifs dans certains pays.

7. Concernant les partenariats, un intervenant a souligné combien il était important de créer des mécanismes de financement efficaces et équitables pour que les entrepreneurs puissent construire des écosystèmes numériques inclusifs et, surtout, d'ouvrir et de rendre accessibles ces mécanismes aux femmes et aux jeunes, et il a appelé l'attention sur un sujet de préoccupation majeur : sur 3 milliards de dollars de fonds levés pour les entrepreneurs en Afrique, 6 % seulement avaient profité aux femmes, ces fonds étant du reste fortement concentrés dans certaines régions et certains secteurs, comme les technologies financières. En outre, les intervenants ont estimé que, sur la question de la création de réseaux pour les femmes chefs d'entreprise, davantage pourrait être fait pour permettre aux créatrices d'entreprises numériques de prospérer.

8. Les intervenants sont parvenus à la conclusion que le résultat de la quinzième session de la Conférence devait être global, structuré et axé sur un meilleur accès à l'investissement et l'appui à l'analyse des politiques et à la formation de consensus. Quelques intervenants ont déclaré qu'il fallait renforcer la collaboration dans et entre les pays. Un intervenant a estimé qu'un consensus devait être trouvé pour développer les compétences et les capacités appropriées dans les États membres. Un autre a souligné qu'il fallait rechercher des moyens efficaces permettant de créer un écosystème plus dynamique pour les entreprises numériques, en comblant les lacunes en matière de compétences, de financement et de perspectives.
